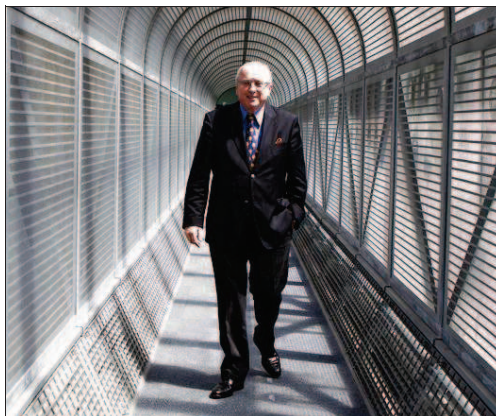


La Grande Guerre à l'Unesco



■ Christian Namy s'est associé avec les départements français concernés pour tenter de faire inscrire à l'Unesco les sites de mémoire de 14-18.

Photo Daniel WAMBACH

LE CONSEIL GÉNÉRAL de la Meuse vient de valider son adhésion à l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre ». Le but ? Etudier et réaliser toutes actions et mesures tendant à permettre l'obtention d'une inscription des sites de mémoire de la guerre 14-18 « au patrimoine mondial de l'Humanité » par l'Unesco.

Une tâche de longue haleine entreprise par tous les départements français qui ont été en totalité ou en partie des champs de bataille (et classés comme tels en 1919 par l'Etat français). A savoir : le Nord et le Pas-de-Calais ; l'Aisne, la Somme et l'Oise ; la Marne et les Ardennes ; la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges ; le Bas-Rhin et le Haut-Rhin ainsi donc que la Meuse. Soit treize départements.

Cette initiative revient à la Meuse. Elle faisait partie de la feuille de route et des actions listées pour la célébration du centenaire de la Grande Guerre. « La Meuse seule ne pouvait pas entreprendre une telle démarche devant l'Unesco. Il fallait s'allier aux départements français concernés. Toute la ligne de front est désormais avec nous. Cette association sera dirigée par un binôme : le président du conseil général de l'Aisne et moi-même », explique Christian Namy qui a souhaité s'entourer d'experts en la matière. Dont une spécialiste qui a monté le dossier technique Vauban.

« Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chance d'obtenir le classement des sites de mémoires au patrimoine de l'Unesco », ajoute le président du conseil général de la Meuse qui veut associer à ce projet toute l'Europe, de la Belgique à la Tchécoslovaquie.

Reconnaissance mondiale

« On sait qu'il existe des réticences du côté de l'Unesco qui n'a jamais classé un champ de bataille. Notre théorie consiste à démontrer que ce patrimoine n'est ni guerrier ni belliqueux mais un moteur des processus de paix en Europe, un générateur de paix. Le Centre mondial de la paix en est une illustration parfaite. A condition, bien sûr, de mettre 39-45 entre parenthèses. Il nous a semblé que l'Unesco était à l'écoute de cette thèse, aujourd'hui ».

L'intérêt du classement par l'Unesco est une reconnaissance mondiale des sites meusiens et de positionner définitivement Verdun dans l'Histoire de la France et de l'Europe.

Arsène Lux a trouvé l'idée tellement bonne qu'il voulait la piquer à Christian Namy. Finalement, le maire de Verdun n'en parle plus. Il aurait compris que faire cavalier seul dans ce dossier ne mènerait à rien. D'autant qu'il faut faire vite. Le centenaire commence... dans trois ans ! C'est dire si le calendrier est court.

Pascal BAUDOIN

En aparté avec Fillon

LE PREMIER MINISTRE fera aujourd'hui une parenthèse d'une vingtaine de minutes dans son emploi du temps afin de se faire présenter les actions prévues pour le centenaire.

La politique de mémoire du département sera exposée par Christian Namy à l'hôte de Matignon, son à son équipe et aux parlementaires meusiens.

« Je souhaitais vraiment le sensibiliser à nos actions futures », indique le président

du conseil général qui note que François Fillon a joué vraiment le jeu, reconnaissant qu'il ne pouvait se rendre à l'ossuaire sans connaître ce que la Meuse avait prévu pour le centenaire ». Pour mémoire, 32 axes ont été définis par la Mission histoire. Dont la mise en valeur de 400 sites. Voilà qui prévoit un bel exercice de synthèse en perspective pour un exposé de quinze minutes.

P. B.